

RAPPORT DU MAIRE

Municipalité de Sainte-Paule

Sainte-Paule, le 12 novembre 2013

Chers concitoyens et concitoyennes de Ste-Paule

Comme chaque année, en novembre, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité, je m'acquitte donc de cette tâche aujourd'hui.

Situation financière

Rapport financier 2012 et rapport du vérificateur

Comme par les années passées c'est la firme de comptables Raymond, Chabot, Grant, Thornton & associés qui a procédé à la vérification des livres comptables pour l'année financière 2012. Selon le rapport présenté, les états financiers au 31 décembre 2012 représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. L'opération financière s'est soldée par un surplus d'opération de 43,832\$. Les revenus et affectations de l'année totalisaient 968,705\$ alors que les charges et affectations se chiffraient à 924,873\$. Les actifs financiers nets à la fin de l'exercice étaient de 97,936\$

Les indicateurs de gestion 2012

Vous trouverez en annexe le sommaire des indicateurs de gestion 2012, déposé au ministère des Affaires municipales et des Régions le 12 mars 2013.

Les états financiers 2013

Les projections sur les activités de fonctionnement à des fins fiscales de la municipalité, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2013, laisse entrevoir un surplus d'opération d'environ 35,000\$

Le rapport du maire doit aussi faire état de la rémunération des membres du conseil municipal :

Pour l'année 2013,

<u>La rémunération de base :</u>	Maire :	4,550\$
	Conseiller :	1,533\$

<u>Allocation de dépenses :</u>	Maire :	2,300\$
	Conseiller :	767\$

Pour l'année 2014, ces montants devraient être indexés à l'indice des prix à la consommation.

Endettement à long terme

Sur l'emprunt à long terme de 175,000 \$ contracté en 2004 pour l'achat d'un camion et d'équipements, un montant de 18,700\$ a été remboursé en 2013. Il reste un endettement à long terme de 19,400\$.

Un emprunt de 96,000\$ a été contracté pour une période de 15 mois, le 15 septembre 2012, pour financer le projet de travaux, dans le cadre du programme TECQ sera payé au complet le 15 décembre 2013.

Prévisions budgétaires 2014

Durant le mois de novembre, nous préparerons le budget 2014 qui sera adopté le 16 décembre 2013.

Conclusions

Depuis le 7 octobre dernier, j'occupe le poste de maire à Ste-Paule et je remercie les citoyens de me faire confiance. En 2014, le conseil portera une attention particulière aux besoins de la population.

Pierre Dugré, maire